



DISTRICT PARISIEN DE FOOTBALL

"PARIS ENSEMBLE"

E-DISTRICT 75

LE JOURNAL NUMÉRIQUE DU DISTRICT 75

26 Septembre 2025 // Edition n°183

SAISON 2025/2026

WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR

SOMMAIRE

P.1-5

INFOS

- **COMMISSION 2025/2026 : APPEL À CANDIDATURE !**
- **FÉMINISATION : DONNONS TOUTE LEUR PLACE AUX DIRIGEANTES !**
- **SERVICES CIVIQUES : SITUATION INCERTAINE POUR 2025/2026 !**
- **AFFICHAGE OBLIGATOIRE : PROTECTION DES PUBLICS**
- **FMI : RAPPELS**

P.6-7

RAPPELS

- **OBLIGATIONS (ARTICLE 11 RSG D75)**

P.8-9

TECHNIQUE

- **SAISON 2025/2026 : CALENDRIER PRÉVISIONNEL**
- **FÉMÉININES / FOOT ANIMATION / FUTSAL : CALENDRIERS PRÉVISIONNELS 25/26**



P.10-11

FOOT ANIMATION

- **REJOIGNEZ LA COMMISSION !**
- **PLATEAU U9 : INFOS SUR LE PREMIER PLATEAU**

P.12

FUTSAL

- **EQUIPE DE FRANCE U19 : DEUX PARISIENS SÉLECTIONNÉS !**

P.13-14

ARBITRAGE

- **F.I.A N°2 : OUVERTURE DES INSCRIPTIONS !**
- **SAISON 2025/2026 : AMENDEMENTS SUR LES LOIS DU JEU**

P.15

EUROTECH SECURITY

P.16

PROCÈS VERBAUX





COMMISSION

COMMISSIONS 2025/2026 APPEL A CANDIDATURE

Le District Parisien de Football est à la recherche de nouveaux commissaires afin de dynamiser ses différentes commissions.

Nous recherchons des bénévoles commissaires pour toutes les commissions.

Cliquez [ici](#) pour retrouver la liste de toutes nos commissions.

Pour postuler, veuillez envoyer un mail à l'adresse suivante : secretariat@district75foot.fff.fr en précisant la commission pour laquelle vous souhaitez candidater.



COMMISSION FÉMINISATION

FÉMINISATION DONNONS TOUTE LEUR PLACE AUX DIRIGEANTES

Le développement du football féminin est une priorité. Plus de femmes dans nos clubs, c'est plus d'énergie, plus d'idées, plus de diversité... et à terme, plus de pratiquantes !

Beaucoup de mamans et de bénévoles accompagnent déjà nos jeunes au quotidien. Elles n'attendent qu'un signe pour franchir le pas et devenir dirigeantes.

Nous vous invitons donc à :

- Encourager les femmes de votre club à signer une licence dirigeante
- Afficher la campagne officielle mise à votre disposition
- Faire appel à la Commission de féminisation pour vous accompagner dans vos actions

La féminisation des instances est désormais une réalité légale, mais c'est dans nos clubs que tout commence. Vous êtes les moteurs de ce changement.

Ouvrons la voie ensemble : donnons aux femmes toute leur place dans le football parisien !

[L'affiche](#)



SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun
au service de tous

SERVICES CIVIQUES SITUATION INCERTAINE POUR 2025/2026 !

Situation incertaine pour les services civiques en 2025-2026...

Le District de Paris de Football informe les clubs qu'à ce jour, il n'est pas en mesure de proposer des missions de service civique pour la saison 2025-2026, dans l'attente de clarifications concernant le renouvellement des agréments nécessaires.

Pour rappel, ces missions permettaient aux clubs parisiens de bénéficier d'un soutien utile à leurs actions de développement, de citoyenneté et d'accompagnement éducatif. Dans l'état actuel, l'absence de ce dispositif représenterait un manque tant pour les clubs que pour les jeunes volontaires en quête d'une expérience d'engagement.

Le District reste mobilisé et espère pouvoir relancer ces missions dès que possible. Il ne manquera pas de tenir les clubs informés de toute évolution à ce sujet.

Nous remercions l'ensemble des clubs pour leur compréhension et leur patience.



INFOS

VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UNE VIOLENCE DANS LE SPORT

Alertez-nous par e-mail



signal-sports@sports.gouv.fr

AFFICHAGE OBLIGATOIRE PROTECTION DES PUBLICS

Le District de Paris de Football en appelle à la responsabilité de l'ensemble des clubs pour se conformer à une nouvelle obligation réglementaire essentielle à la protection des publics.

Le **Décret n° 2025-435** rend désormais **obligatoire** l'**affichage d'informations spécifiques** dans tous les établissements visés par l'article L. 322-1 du Code du sport.

Ce dispositif a pour objectif d'informer les **pratiquants, encadrants, bénévoles et usagers** sur les moyens de **signalement, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement** en cas de :

- Violences physiques ou psychologiques
- Violences sexuelles
- Discriminations
- Bizutage
- Emprise
- Ou non-dénonciation de ces faits
-

Documents à consulter et à mettre en place :

- **Arrêté ministériel du 4 juin 2025 :**
- [Consulter le texte sur Légifrance](#)
- **Affiches officielles** à imprimer et à afficher **de manière visible et permanente** dans tous les espaces concernés : vestiaires, club-house, salles de réunion, etc.
- [Les affiches officielles \(PDF\)](#)
-

Délai de mise en conformité :

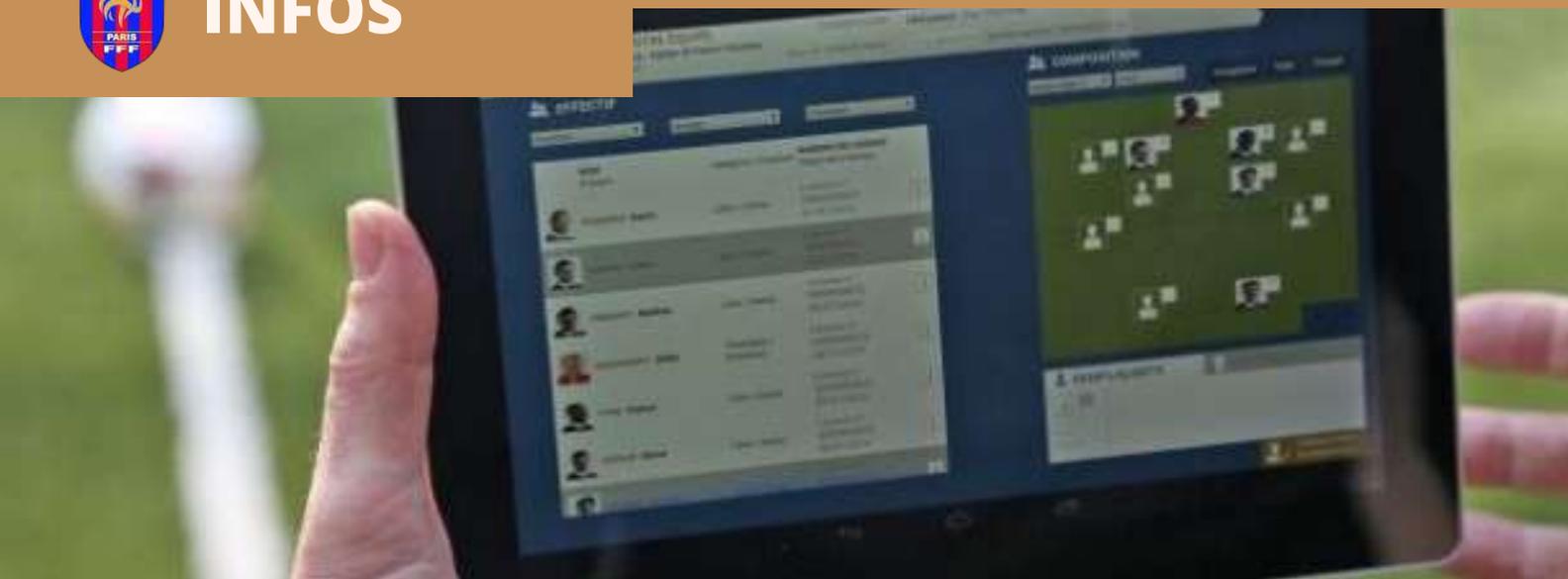
Les clubs disposent d'un **délai de six mois**, soit **jusqu'au 16 novembre 2025**, pour mettre en place ces affichages obligatoires.

Contrôles à venir :

La **SDJES** vérifiera la présence de ces affiches lors de ses visites, au même titre que les autres obligations en matière de **sécurité** et de **protection des publics**.

Votre engagement est essentiel pour garantir un environnement sportif **sûr, inclusif et respectueux**.

Merci pour votre mobilisation.



FMI RAPPELS

A l'aube de cette nouvelle saison 2025/2026, l'heure est venue de rappeler les fondamentaux liés aux démarches administratives qui encadrent les rencontres.

A l'occasion du démarrage de cette nouvelles saison, le District vous propose un nouveau guide d'utilisation rappelant toutes les étapes et différentes démarches à effectuer au sujet des procédures administratives liées à l'utilisation de la FMI.

Prenez connaissance de ce guide dès maintenant ci-dessous et devenez un expert dans cette démarche !

GUIDE

N'hésitez pas à partager ce document aux référents Footclubs au sein de vos clubs respectifs. Nous espérons que ce guide vous aidera à répondre à toutes vos interrogations. En cas de questionnement de votre part, le District restera à vos côté et se tiendra à votre écoute.

RAPPEL ! Afin d'avoir une utilisation optimale de la FMI lors des procédures administratives autour des rencontres, veillez à vous mettre à jour vis-à-vis des applications FMI. Découvrez la version 5 de la Web App FMI.

- > **Web App FMI : Les nouveautés de la version 5**
- > **Web App FMI : Installation de la version 5**





REGLEMENT

RAPPEL OBLIGATIONS [ART.11 RSG D75]

“Article 11. - Les Obligations.

11.1 - Equipes obligatoires :

Les clubs dont l'équipe première seniors évolue en championnat du Dimanche après-midi ont l'obligation d'engager :

Division Départementale 1 (obligation imposée par la Ligue de Paris IdF)

- Une deuxième équipe Senior disputant un championnat ~~national, régional ou~~ départemental qui s'inscrit dans la pyramide des compétitions masculines menant au plus haut niveau professionnel du football Libre.
- 3 équipes de jeunes de football à 11 dans les championnats nationaux, régionaux ou départementaux, Etant précisé que ces 3 équipes doivent être de catégories d'âge différentes, et prises parmi les U14, U15, U16, U17, U18, U19 et U20.
- 2 équipes de jeunes de football à effectif réduit de catégorie différente (à 8 licenciés minimum par équipe) parmi les critères régionaux ou départementaux (U11, U12, ou U13)

Et d'y participer jusqu'à leur terme.

Division Départementale 2

- Une deuxième équipe Senior (DAM) disputant un championnat national, régional ou départemental qui s'inscrit dans la pyramide des compétitions masculines menant au plus haut niveau professionnel du football Libre.





- 2 équipes de jeunes à 11 dans des catégories différentes (U18 et / ou U16 et / ou U14). L'engagement d'une équipe dans le Championnat U20, U17 ou U15 régional peut permettre de compenser l'absence de l'une des équipes de jeunes susvisées.
- 2 équipes de jeunes de football à effectif réduit de catégorie différente (à 8 licenciés minimum par équipe) parmi les Critériums régionaux ou départementaux (U10, U11, U12, ou U13).
- 1 équipe pouvant être mixte ou féminine qui participe aux plateaux officiels U6 ou U7 (5 licenciés minimum) et 1 équipe pouvant être mixte ou féminine qui participe aux plateaux officiels U8 ou U9 (5 licenciés minimum) organisés par le district 75.

Et d'y participer jusqu'à leur terme.

Division Départementale 3

- 1 équipe Seniors (DAM).
- 1 équipe de jeunes à 11 (U18, ou U16 ou U14).

L'engagement d'une équipe dans le Championnat U20, U17 régional, U15 régional, U18 F régional et U15 F régional peut permettre de compenser l'absence de l'une des équipes de jeunes susvisées.

- 1 équipe de jeunes de football à effectif réduit (à 8 licenciés minimum par équipe) dans l'un des Critériums régionaux ou départementaux (U10, U11, U12, ou U13, U13F, U15F et U18F).
- 1 équipe pouvant être mixte ou féminine qui participe à l'un des plateaux officiels U6 ou U7 ou U8 ou U9 organisés par le district 75 (5 licenciés minimum dans le groupe U6/U7 ou U8/U9).
- Pour la première saison d'accession à cette division, une dérogation pourra être accordée sur demande express adressée au district 75 avant le début des championnats concernant l'une de ces obligations.

Division Départementale 4

Pas d'obligation.

L'équipe qui entraîne des obligations en terme d'équipes obligatoires est l'équipe seniors 1 (DAM) qui évolue dans la plus haute division Ligue ou District.

Un contrôle à posteriori du respect de ces obligations sera effectué par la commission d'organisation des compétitions du district 75 conformément aux dispositions de l'article 14.5. “

EXTRAIT DES R.S.G DU DISTRICT 75 - SAISON 2025/2026



SAISON 2025/2026

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Le département technique du District publie le calendrier prévisionnel des formations d'éducateurs pour la saison 2025/2026 :

CALENDRIER DES FORMATIONS 2025/2026

Le département technique en profite pour vous souhaiter une bonne saison 2025/2026 et restera à votre écoute tout au long de la saison en cas de besoin.

Attention : *Ce calendrier reste sous réserve de modifications, certaines dates étant susceptibles d'être modifiées sous certaines contraintes (météo, autres...)*



FEMININES / FOOT ANIMATION / FUTSAL CALENDRIERS PRÉVISIONNELS 25/26

Veillez trouver le planning prévisionnel des rencontres des différents critères pour la saison 2025/2026.

[CALENDRIER CRITERIUMS FOOT ANIMATION / FOOT FEMININ / FUTSAL 2025/2026](#)





FOOT ANIMATION REJOIGNEZ LA COMMISSION !

La Commission Foot Animation du District de Paris lance un appel à candidatures pour recruter de nouveaux commissaires bénévoles pour la saison 2025/2026.

Les réunions de la commission se tiendront tous les 15 jours, le mardi soir à 19h, au siège du District de Paris.

Le rôle d'un commissaire :

- Développer la pratique du football chez les jeunes de U6 à U13
- Organiser les critères, plateaux et coupes U10/U12 ainsi que les challenges U11/U13 (tirages, organisation, suivi...)
- Mettre en place et animer des journées événementielles (Challenge, JND, etc.)
- Répondre aux attentes des clubs et les accompagner dans leurs démarches
- Favoriser le jeu, le plaisir et l'épanouissement des enfants sur le terrain
- Participer aux commissions pour le suivi administratif (feuilles de match, licences, suspensions éducatives, etc.)

Devenir commissaire, c'est devenir un acteur important du football parisien, en contribuant à l'organisation des compétitions jeunes, au développement des jeunes pratiquants et à l'accompagnement des clubs.

Comment candidater ?

Envoyez votre candidature à secretariat@district75foot.fff.fr, en précisant vos coordonnées complètes (nom, prénom, adresse mail, téléphone).





PLATEAU U9 INFOS SUR LE PREMIER PLATEAU

Jeunes licenciés parisiens, la saison 2025/2026 redémarre !

Veuillez trouver ci-dessous les groupes du premier Plateau U9 qui aura lieu le Samedi 04 Octobre 2025.

[GUIDE U8/U9](#)

[COMPTE RENDU PLATEAU](#)

[FICHE LICENCE](#)

[REPARTITION PLATEAU U9 DU 04/10/25](#)

La commission confirme que chaque club présent dans ce tableau a le nombre de licenciés requis.

!! CHAQUE CLUB DEVRA RENDRE SA FICHE DE LICENCE, CI-JOINTE, AVANT LE DEBUT DU PLATEAU AU RESPONSABLE DU CLUB ORGANISATEUR !! (En cas de non-présentation du document, le club accueillant aura la possibilité de ne pas vous faire participer et de vous déclarer comme forfait).

Pour des raisons d'organisation, nous demandons aux clubs de se présenter avec le bon nombre d'équipe stipulé sur le tableau ci-joint, et engagé en amont .

En cas d'absence nous vous demandons également de prévenir les responsables des sites accueillants, même si votre présence reste obligatoire maintenant que votre club s'est engagé, cela sera comptabilisé comme un forfait avec amende.

Nous vous invitons à vérifier auprès des sites accueillant l'horaire et le lieu de rendez-vous, et ainsi, de communiquer le nombre d'enfant avec lequel vous vous déplacerez.

Enfin, nous vous mettons à disposition en pièce jointe le Guide de la pratique en U8/U9 et le compte rendu, afin de préparer au mieux votre plateau.



FUTSAL



EQUIPE DE FRANCE U19 DEUX PARISIENS SELECTIONNÉS !

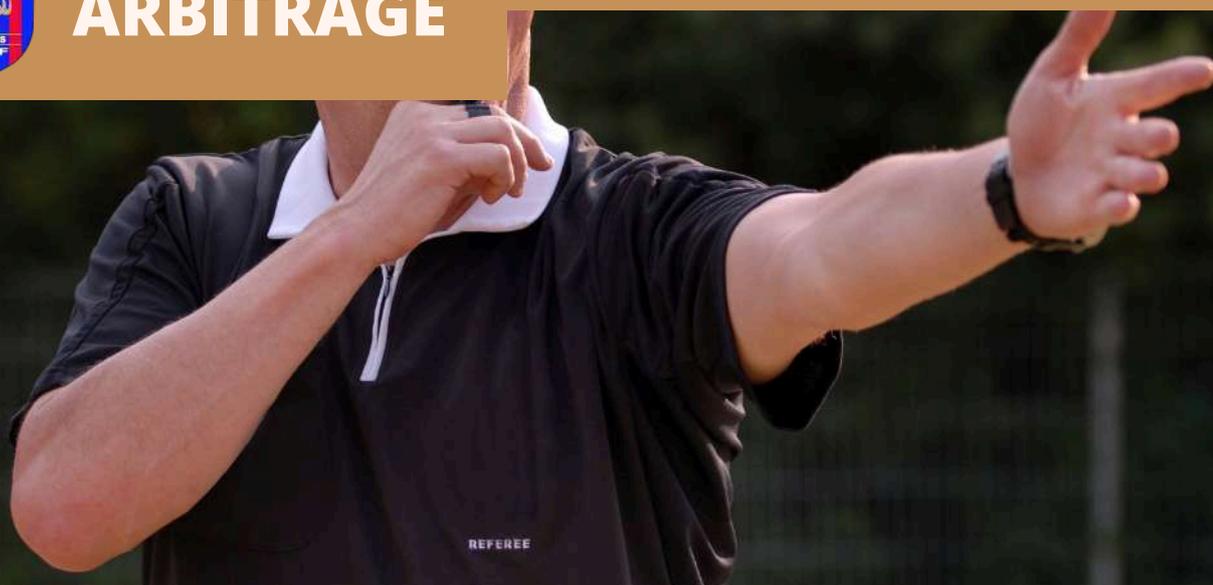
Le District de Paris de Football tient à féliciter deux jeunes joueurs issus de clubs parisiens pour leur récente sélection en Équipe de France U19 Futsal.

- **Sadio DRAME**, gardien de but du Paris ACASA Futsal
- **Stevy LALAYMIA**, meneur du Paris XIV Futsal

Cette convocation en sélection nationale récompense le sérieux et le travail de ces deux clubs, engagés depuis de nombreuses années dans la formation et le développement du futsal à Paris. Elle met également en lumière la qualité du vivier parisien, capable de fournir régulièrement de jeunes talents au plus haut niveau.

Le District de Paris de Football adresse ses encouragements à Sadio et Stevy pour ce rassemblement sous le maillot bleu et salue, à travers eux, l'ensemble des éducateurs et bénévoles qui contribuent à la progression du futsal parisien.

Retrouvez la liste complète de la sélection ici : <https://www.fff.fr/article/15313-stage-de-prepa-au-cnf.html>



F.I.A N°2

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS !

La Commission Départementale de l'Arbitrage du District Parisien de Football a déjà lancé les inscriptions pour la prochaine Formation Initiale d'Arbitrage (F.I.A) – Session n°2.

A tous les clubs parisiens et leurs licenciés, la CDA 75 informe que la prochaine F.I.A de la saison 2025/2026 aura lieu :

- o **Samedi 04 Octobre 2025**
- o **Dimanche 05 Octobre 2025**
- o **Samedi 11 Octobre 2025**
- o **Dimanche 12 Octobre 2025**

La Formation aura lieu au siège du District Parisien de Football (6 Av. Joseph Bédier – 75013 PARIS) entre 08h00 et 18h00.

(Choisir le centre de gestion « 75013 – PARIS »)

Pour s'inscrire : [ICI](#)

Attention : nous rappelons que la présence aux 4 journées de formation est obligatoire pour valider cette dernière.

Les prochaines sessions (F.I.A n°3 et F.I.A n°4) sont d'ores et déjà ouvertes. Plus d'infos sur les dates de ces dernières, sur le site : [ICI](#)

**ARBITRAGE****Parisien de Football**
Commission Départementale de l'Arbitrage

Amendements des lois du jeu

Saison 2025/2026

SAISON 2025/2026

AMENDEMENTS DES LOIS DU JEU

A l'aube de cette nouvelle saison 2025/2026, la Commission Départementale de l'Arbitrage vous faire un nouveau point au sujet des diverses modifications concernant les lois du jeu pour ce nouvel exercice.

Déjà évoqué lors des réunions de début de saison, vous trouverez l'ensemble des amendements des lois du jeu pour la saison 2025/2026 en cliquant sur l'icône ci-dessous :



La CDA du 75 en profite pour vous souhaiter une bonne saison 2025/2026 !



EUROTECH SECURITY

Vidéoprotection
DAHUA



Caméra DAHUA mini dôme
Caméra intelligente détection de visage
Distance jusqu'à 30m
Compatible avec IOS & Android



Caméra DAHUA bullet
Image haute définition
Surveillance intelligente
Indice de protection IP67



Caméra dôme HIKVISION
Vision de nuit 30m
Full HD de jour comme de nuit
Muni d'une IA
Antivandale



Caméra bullet HIKVISION
Vision de nuit 60m
Full HD de jour comme de nuit
Muni d'une IA
Sirène et flash lumineux



Caméra Bullet IP 4MP Deepview
Imagerie de haute qualité
Excellentes performances en basse lumière
Image claire en cas de fort contre-jour
Reconnaissance des plaques d'immatriculation

**Système de vidéoprotection à lecture de plaques
d'immatriculation**

A VOTRE SERVICE, POUR VOTRE SECURITE !

ALARME - INTERPHONIE - CAMERA - MOTORISATION - INSTALLATION - DEPANNAGE -
MAINTENANCE

06 24 97 83 97 - 01 55 86 06 62



PROCES VERBAUX

SAISON 2025/2026

COMMISSIONS DISTRICT 75

- **STATUTS ET REGLEMENTS**
PV DU 22/09/25
- **ORGANISATION DES COMPÉTITIONS**
PV DU 23/09/25

SAISON 2025/2026



DISTRICT PARISIEN DE FOOTBALL

Contacts:



01 88 61 98 41



secretariat@district75foot.fff.fr

Horaires d'ouverture

Du Lun. au Ven.

10h00 - 13h00

14h00 - 18h00

6, AVENUE JOSEPH BEDIER - 75013 PARIS

SUIVEZ-NOUS !



WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR